

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Président
du Conseil de Surveillance



Vice-Présidente
du Conseil de Surveillance

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance est une instance stratégique qui veille à l'orientation et au développement de l'établissement hospitalier. Composé de représentants des collectivités locales, des personnels, des usagers et de personnalités qualifiées, il exerce des fonctions de contrôle et d'accompagnement des décisions majeures.

Il approuve notamment le projet d'établissement, examine la gestion financière et évalue les grandes orientations stratégiques. Son rôle est d'assurer que l'hôpital répond efficacement aux besoins de santé de la population tout en garantissant sa performance et sa pérennité.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Représentants des collectivités territoriales



BRUNO DRAPRON
Maire de Saintes



FRANÇOISE MESNARD
Maire de Saint-Jean-d'Angély



DOMINIQUE GUILLON
CDC des Vals de Saintonge



BERNARD CHAIGNEAU
CDA de Saintes



CAROLINE ALOÉ
Conseil départemental de la Charente-Maritime

Personnalités qualifiées



CLAUDINE GUERIN
Personnalité qualifiée désignée par l'ARS



JOCELYNE PELETTE
Personnalité qualifiée désignée par l'ARS



DR MARC BESSON-LÉAUD
Personnalité qualifiée désignée par le préfet

Représentants du personnel



ALAIN GRENTZINGER
Président de la CME



DOMINIQUE CAMBON
Membre de la CME



JONATHAN BONNET
Membre de la CSIRMT



ALLAN MARIE-JULIE
Membre désigné par les organisations syndicales



FRANCK ROCHERIEU-RODRIGUEZ
Membre désigné par les organisations syndicales



CÉLINE BUFFARD
Représentant des usagers désigné par le préfet



ALAIN SANCHEZ
Représentant des usagers désigné par le préfet